




Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Mouffe Bernard ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Les règles juridiques et déontologiques relatives à la liberté de la presse et aux autres modes de communication (internet, publicité) confrontées aux règles protectrices de l'individu (honneur et réputation, droit à l'image, vie privée, droit de réponse, droits d'auteur)</p> <p>Cela impliquera de croiser les regards du droit public, civil et pénal et ce, tant au niveau national qu'europpéen et international.</p> <p>Seront pris en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les notions de communication et de presse 2. La liberté d'expression médiatique 3. Les droits concurrents à la liberté d'expression médiatique 4. Médias et responsabilité juridique
Acquis d'apprentissage	<p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de procéder à un examen critique des différentes règles existantes pour les appliquer et les pondérer dans une série de cas concrets tels ceux qui lui seront soumis lors de l'examen.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral fondé sur l'analyse interactive de cas concrets
Bibliographie	En premier : S. HOEBEKE et B. MOUFFE, Droit de la presse, (Anthemis, 2012). En second : B. MOUFFE, Droit à l'image (Kluwer, 2013), La responsabilité civile des médias (Kluwer, 2014), Droit de la publicité (Bruylant, 2013).
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	COMM2M	5		
Bachelier en information et communication	COMM1BA	5		
Master [60] en information et communication	COMM2M1	5		
Master [120] en communication (horaire décalé)	COHM2M	5		